



SSSSSSSSSSSSSS

RÉSULTATS DES ESSAIS

§ Nous avons réalisé deux essais importants sur le terrain cette année, soit le test 3A, en janvier, et le test 3B, en mai. Les deux objectifs principaux de ces essais étaient de tester les questions d'enquête proposées et de mettre à l'essai tous les aspects de l'interview assistée par ordinateur.

Le choix des mois de janvier et de mai pour les essais reflète ce qui a été prévu pour la collecte future des données de l'EDTR : les données sur le travail seront recueillies en janvier, immédiatement après la fin de l'année de référence, et les données sur le revenu le seront en mai, soit tout de suite après la période de déclaration des revenus (où les répondants ont plus de chances de se souvenir de leurs sources de revenu).

Plusieurs études d'évaluation ont été entreprises afin d'examiner les résultats des essais de 1993 et de faire des recommandations en vue des premières collectes de l'EDTR en 1994. Ces études seront

Note de la rédaction

Certains lecteurs de *La Dynamique* ont maintenant un autre moyen de communiquer avec nous. En effet, Statistique Canada fait maintenant partie de l'univers INTERNET. Trois membres du personnel de l'EDTR sont reliés au réseau. Il s'agit de Maryanne Webber, directrice de projet, Alison Hale, chef d'équipe de l'enquête sur le travail, et moi-même, chef d'équipe de l'analyse et de la diffusion des données de l'EDTR. Vous pouvez me joindre en faisant le code GILES@STATCAN.CA. De même, vous pouvez communiquer avec M^{mes} Webber et Hale, dont les codes sont WEBBER@STATCAN.CA et HALE@STATCAN.CA, respectivement.

C'est avec plaisir que nous transmettrons un message à un autre membre de l'équipe de l'EDTR.

Un exemplaire d'une proposition de contenu des fichiers de microdonnées longitudinales de l'EDTR a été envoyé à toutes les personnes dont le nom figure sur la liste d'envoi de *La Dynamique*. Voilà une occasion qui vous est offerte d'intervenir dans la préparation des produits de l'EDTR. Vos commentaires et vos suggestions seront sérieusement pris en considération. Si la Partie B de ce rapport vous intéresse également, faites-le moi savoir.

Philippe Gies
publiées dans la Série de Documents de recherche de l'EDTR.

Certains faits saillants des résultats des essais sont donnés dans ce numéro et d'autres suivront dans le prochain. Les lecteurs qui veulent obtenir plus de détails sont priés de consulter le document de recherche approprié.

Taux de réponse

Les taux de non-réponse sont plus élevés que prévu. Bon nombre de facteurs expliquent cette non-réponse, mais nous croyons que celle-ci peut être réduite dans l'avenir.

Taux de réponse des ménages		
	Test 3A	Test 3B
Réponse	75,2	67,3
Refus	11,9	19,2
Impossibles à dépister	8,2	7,4
Autres cas de non-réponse	4,8	6,2

Durée des interviews

On peut voir que la durée de l'interview varie grandement selon le nombre de personnes dans le ménage, puisque les données sont recueillies pour tous les membres du ménage. Par ailleurs, il faut moins de temps pour les membres supplémentaires du ménage que pour la première personne, puisque certaines questions ont trait à l'ensemble du ménage et qu'il n'est pas nécessaire de répéter les introductions ou répondre à des questions générales au sujet de l'enquête.

Durée moyenne d'une interview dans un ménage (minutes)		
	Test 3A	Test 3B
Ménages ayant répondu à toutes les questions seulement	27,4	28,6
Ensemble des ménages	24,3	24,4

Durée moyenne d'une interview dans un ménage (minutes) selon la taille du ménage (ensemble des ménages)		
Nombre de personnes	Test 3A	Test 3B
1	18,1	21,1
2	23,2	25,1
3	29,1	25,3
4	33,8	28,1
5 ou plus	39,2	31,4

Test 3B - Méthode de collecte des données

Les données de l'essai portant sur le revenu et le patrimoine ont été recueillies au moyen de l'une des méthodes suivantes :

- **Carnet** - le répondant avait rempli le questionnaire (le carnet de l'EDTR) qu'il avait reçu par la poste avant l'interview et n'avait qu'à communiquer ses réponses par téléphone à l'intervieweur;
- **Déclaration de revenus** - le répondant n'avait pas rempli le carnet, mais consultait sa déclaration de revenus au moment de l'interview;
- **Blocs** - le répondant n'avait pas rempli le carnet et ne se servait pas de sa déclaration de revenus lors de l'interview. (Nous avons appelé cette méthode la «méthode par blocs» parce que les questions étaient regroupées en blocs.)

Méthode de collecte des données du test 3B (personnes)		
	Nombre	Pourcentage
Carnet	714	36,5
Déclaration de revenus	339	17,3
Blocs	904	46,2

Un peu plus d'un tiers des répondants avaient rempli le carnet avant l'appel de l'intervieweur. Le but de l'envoi d'un questionnaire par la poste préalablement à l'interview était d'obtenir des données de meilleure qualité.

Interview dépendante / rétro-information

Un des avantages de la méthode de l'interview assistée par ordinateur est qu'elle permet à l'intervieweur d'avoir accès à des renseignements importants fournis antérieurement par le répondant. Ces renseignements peuvent être utilisés soit pour aider le répondant à répondre aux questions de l'enquête, soit pour détecter des réponses incohérentes, qui peuvent être corrigées sur-le-champ par le répondant. L'EDTR fait appel à ces deux genres de rétro-information.

L'interview du mois de janvier comporte des questions relatives à l'activité sur le marché du travail au cours de l'année civile précédente. Les répondants qui ont participé au test de l'EDTR avaient fait partie de l'Enquête sur la population active en janvier 1992. Il était donc possible de faire une interview dépendante pour le test 3A, afin de rafraîchir la mémoire aux répondants, notamment en ce qui concerne des activités et des événements qui se sont produits au début de l'année. Diverses façons de rappeler l'information au répondant ont été examinées. Une méthode comportant trois éléments a été retenue :

- «Selon les renseignements fournis lors de l'interview de l'an passé...»
Cette formulation indique au répondant où nous avons obtenu les renseignements que nous lui rappelons.

- «...vous travailliez pour la société ABC...»
Il s'agit de l'élément d'information le plus important que nous rappelons au répondant. Outre le nom de l'employeur, les autres renseignements communiqués au répondant, le cas échéant, étaient : un congé sans solde d'une durée d'au moins quatre semaines commencé au début de l'année de référence; la profession; la catégorie de travailleur, dans le cas des travailleurs autonomes et des travailleurs familiaux non rémunérés; la recherche ou l'absence de recherche de travail en janvier de l'année précédente.
- «... est-ce exact?»
Un répondant peut mettre en doute l'exactitude du renseignement qu'on lui rappelle. S'il trouve que les renseignements sont inexacts, des corrections sont apportées et l'interview se poursuit. (Plus tard, à l'étape du traitement, une décision est prise quant à la façon de traiter les incohérences.)

Nous avons obtenu les résultats suivants :

- Aux personnes occupées en janvier 1992 qui soit travaillaient, soit étaient en congé payé ou étaient en congé sans solde pour une période de moins de quatre semaines, on a rappelé le nom de l'employeur et celui-ci a été confirmé dans 99 % des cas;
- Dans le cas des personnes occupées en janvier 1992, mais qui étaient en congé sans solde pour quatre semaines ou plus -- le nom de l'employeur a été confirmé dans 96 % des cas et le congé, dans 85 % des cas;
- Aux répondants ayant confirmé le nom de l'employeur, nous avons rappelé la profession exercée en janvier 1992 -- elle a été confirmée dans 97 % des cas;
- Aux répondants qui étaient des travailleurs autonomes ou des travailleurs familiaux non rémunérés et qui ont confirmé le nom de leur employeur en janvier 1992, nous avons rappelé la catégorie de travailleur à laquelle ils appartenaient en janvier 1992 -- 94 % l'ont confirmée;

- Aux répondants qui étaient sans emploi en janvier 1992, nous avons rappelé leur «situation de recherche d'emploi» -- le taux de confirmation a été de 96 % chez ceux qui «cherchaient» du travail en janvier 1992 et de 93 % chez ceux qui n'en «cherchaient pas».

Des renseignements recueillis lors du test 3A permettaient de savoir si un répondant avait touché un revenu d'une source particulière. On s'est servi de cette information pour vérifier si un revenu provenant bien de la même source était déclaré au test 3B. Si ce n'était pas le cas, un message s'affichait à l'écran de l'intervieweur pour lui signaler de corriger l'incohérence avec le répondant. Cinq vérifications de ce genre ont été effectuées pour le test 3B.

Cohérence entre les réponses du test 3A et celles du test 3B		
Contrôle	Vérifications effectuées	Cas non résolus
Salaires et traitements	1 067	38
Sécurité de la vieillesse	231	10
Assurance-chômage	321	25
Indemnité d'accident du travail	20	4
Aide sociale	104	27

Malheureusement, il est impossible de déterminer la fréquence des rejets de chaque vérification. Toutefois, on peut voir qu'en général les réponses sont cohérentes.

Nous présenterons d'autres résultats des essais dans le prochain numéro.

SSSSSSSSSSSSSS

LES PREMIERS RÉPONDANTS DE L'EDTR

\$ En janvier 1993, on a interviewé pour la première fois le premier panel de répondants de l'EDTR. Le premier panel des répondants de l'EDTR est composé des personnes faisant partie de l'Enquête sur la population active en janvier 1993 dans le cadre des groupes de renouvellement de l'EPA introduits en août et septembre 1992. Deux raisons principales ont motivé notre décision de faire appel aux anciens répondants de l'EPA :

- c'était une façon très économique de sélectionner un échantillon;
- c'était un moyen rentable d'obtenir certains renseignements sur l'échantillon (interview préliminaire de l'EDTR) au début de la première année de référence, ce qui est important pour la pondération, et l'estimation de même que pour l'interview dépendante, dont nous traitons ailleurs dans le présent numéro.

Lorsqu'il est entré en contact avec le premier panel des répondants de l'EDTR, Statistique Canada a cherché à atteindre un équilibre entre, d'une part, informer les répondants de ce qu'on attendait d'eux et, d'autre part, fournir des informations qui pourraient exercer un effet négatif sur les taux de réponse de l'EPA. L'interview préliminaire de l'EDTR a été menée en janvier 1993 en tant que supplément à l'interview de l'EPA. Une autre enquête supplémentaire (l'Enquête sur les voyages des Canadiens) a également été menée ce mois-là. Parmi les personnes ayant répondu à l'EPA en janvier 1993, 88 % ont également répondu à l'interview préliminaire de l'EDTR. Puisque certaines personnes étaient des non-répondants pour l'EPA, le taux de réponse d'ensemble pour l'EDTR s'est élevé à 84 %. Le tableau suivant fournit certains résultats fondamentaux tirés de l'interview préliminaire. Aucune décision n'a encore été prise quant à l'opportunité d'entrer en rapport une nouvelle fois avec les non-répondants pour les interviews futures de l'EDTR.

L'EDTR prévoit assurer un suivi auprès de toutes les personnes faisant partie du premier panel durant une période de six ans, même si ces personnes déménagent. À ce titre, l'EDTR diffère des autres enquêtes transversales auprès des ménages, comme l'EPA. L'EDTR a l'intention de fournir de temps à autre aux répondants des informations qui se rapportent à l'enquête. L'année dernière, une brochure a été envoyée à l'ensemble des ménages faisant partie de notre panel d'essai (au nombre d'environ 1300). La brochure

renfermait certaines informations sommaires relatives à l'enquête, ainsi qu'une carte-réponse destinée aux personnes intéressées à obtenir des renseignements additionnels. En tout, 46 personnes ont retourné la carte-réponse. Ces personnes ont reçu un document de quatre pages décrivant les objectifs et les origines de l'enquête, le contenu de celle-ci ainsi qu'une description sommaire de la méthodologie employée.

Interview préliminaire de l'EDTR (janvier 1993)				
Province	Taux de réponse (%)		Nombre	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Terre-Neuve	95,1	93,3	918	2 313
Î.-P.-É.	88,2	87,2	374	933
Nouvelle-Écosse	91,1	89,0	1 250	2 772
Nouveau-Brunswick	86,8	85,9	1 074	2 686
Québec	92,7	90,9	3 413	7 460
Ontario	87,0	85,4	4 770	11 274
Manitoba	88,6	86,2	1 256	2 836
Saskatchewan	90,0	88,8	1 400	2 994
Alberta	91,5	89,2	1 656	3 612
Colombie-Britannique	86,6	84,9	1 598	3 662
TOTAL	89,5	87,8	17 709	40 542

- Nota :
1. Le calcul des taux de réponse est basé sur les répondants de l'EPA.
 2. Aucune vérification des codes de réponse n'a été effectuée. Il peut y avoir quelques erreurs dues à une codification inexacte.
 3. Les personnes âgées 15 ans et plus étaient éligibles pour l'interview préliminaire.

§§§§§§§§§§§§§§§§

**AUTRE MÉTHODE DE
COLLECTE DES DONNÉES
SUR LE REVENU**

§ Depuis de nombreuses années, Statistique Canada recueille des statistiques sur le revenu en demandant aux répondants de déclarer les revenus qu'ils ont tirés de diverses sources au cours de l'année civile précédente. Nous aimerions examiner la possibilité d'obtenir des renseignements relatifs aux revenus des répondants directement du fichier d'impôt sur le revenu. Non seulement cette façon de procéder allégerait le fardeau du répondant, mais elle réduirait également les coûts et améliorerait la qualité des données. Au préalable, on demanderait aux répondants de nous accorder la permission de consulter leur dossier fiscal. Si cette méthode est adoptée, l'EDTR serait l'une des enquêtes à l'utiliser.

Le changement de nos méthodes de collecte des données sur le revenu a de nombreuses répercussions. Un comité regroupant des membres des principaux secteurs qui produisent actuellement des statistiques sur le revenu a été formé dans le but d'étudier ces répercussions. De toute évidence, le consentement du répondant est un facteur très important, et peut-être même le plus important. Nous avons donc fait un petit test en août, afin de connaître l'opinion des répondants à ce sujet.

Le test, qui ne comportait qu'une question, a été effectué en tant que supplément de l'EPA. Certains répondants faisaient partie de l'échantillon, en avril 1993, lorsque nous avons mené l'Enquête sur les finances des consommateurs (à partir de laquelle les statistiques annuelles sur le revenu sont produites). D'autres n'ont pas participé à l'EFC. Nous pouvons de ce fait analyser les réactions des répondants qui connaissent le fardeau qu'impose la participation aux enquêtes sur le revenu par rapport à ceux qui ne le connaissent pas.

Les autres sujets d'analyse possibles sont :

- (1) les profils démographiques des personnes qui «acceptent» ou qui «refusent» que l'on consulte leur dossier fiscal;
- (2) les caractéristiques des revenus;
- (3) les caractéristiques de la population active;

- (4) les variables géographiques (c.-à-d. régions rurales/régions urbaines).

L'EPA est souvent réalisée auprès de répondants substitués. Comme nous voulions avoir l'opinion de tous les membres des ménages, nous avons posé la question au «répondant» du ménage et à une autre personne âgée de 15 ans ou plus choisie au hasard. (Un second appel téléphonique était permis pour joindre cette autre personne.)

La question était la suivante :

«Nous voulons votre opinion concernant une nouvelle façon d'obtenir de l'information que Statistique Canada recueille présentement au moyen d'enquêtes. Nous cherchons une façon de réduire les coûts ainsi que le temps et l'effort que vous devez mettre pour répondre à nos enquêtes.

Statistique Canada obtient actuellement les données sur le revenu en posant jusqu'à 25 questions sur les salaires, les pensions et d'autres genres de revenu. La plupart des données figurent dans la déclaration d'impôt sur le revenu.

Si vous deviez participer à une enquête de Statistique Canada sur le revenu, accepteriez-vous qu'on obtienne vos données directement de Revenu Canada?»

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de ce test, vous pouvez communiquer avec Susan Poulin, chef d'équipe de l'enquête sur le revenu et le patrimoine de l'EDTR, au (613) 951-9480 et au (613) 951-0086, respectivement. Ne manquez pas le prochain numéro de *La Dynamique*; les résultats du test y seront publiés.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

SÉRIE DE DOCUMENTS DE RECHERCHE

§ Chaque numéro de *La Dynamique* renferme une brève description de nouveaux documents de recherche. Vous pouvez demander un document en particulier ou vous pouvez demander à ce qu'on vous inscrive sur la liste d'envoi pour les recevoir tous, dès leur parution. Pour plus de renseignements, communiquez avec Anne Palmer, par téléphone au (613) 951-2903, ou par télécopieur ou courrier, à notre bureau, dont l'adresse figure sous la rubrique *Note de la rédaction*, en première page.

- **92-08 Règles et qualité des données des déclarations par le répondant / par personne interposée**
Brian Biggs

On présente dans ce document les résultats d'une recherche documentaire. Le fait d'accepter les réponses d'un membre «informé» du ménage réduit les coûts de la collecte des données. Toutefois, il est généralement reconnu que les réponses par personne interposée sont de qualité moindre que celles fournies par l'enquêté lui-même. Or, aucune indication étayant cette hypothèse n'a été relevée dans les ouvrages consultés. Cela peut cependant s'expliquer par le fait que les concepteurs d'enquêtes prennent soin d'éliminer les questions auxquelles les répondants substitués pourraient avoir de la difficulté à répondre.

- **92-09 Groupes de discussion avec la participation de répondants et de non-répondants à l'Enquête sur les finances des consommateurs**
Nancy Staisey, Price Waterhouse

Dans le cadre des travaux de développement du contenu de l'EDTR, des groupes de discussion ont été formés en juin 1992 afin d'aider à l'élaboration du volet «revenu». Les participants de ces groupes de discussion ont été choisis parmi les membres de l'échantillon de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1992. L'objectif était de déterminer quelles étaient les meilleures façons de recueillir des données sur le revenu. Les suggestions formulées ont été prises en compte lors de l'élaboration de l'essai sur le terrain qui a eu lieu en mai 1993.

- **93-03A Fichiers de microdonnées de l'EDTR - Proposition de contenu**
Partie A - Vue d'ensemble
- **93-03B Fichiers de microdonnées de l'EDTR - Proposition de contenu**
Partie B - Spécifications détaillées
Jamie Brunet, Philip Giles

Dans le cadre des travaux de développement du contenu de l'EDTR, une proposition relative au contenu de l'enquête a été envoyée à un grand nombre d'utilisateurs. Ce vaste processus de consultation a donné lieu à des révisions du contenu de l'enquête. Nous prévoyons procéder de la même façon pour ce qui concerne les produits de l'EDTR. Ce document, en deux parties, constitue la première proposition de contenu. Dans la partie A, qui sera envoyée à toutes les personnes dont le nom figure sur la liste d'envoi de *La Dynamique*, on donne un aperçu de la stratégie proposée en vue de l'établissement des fichiers longitudinaux et on traite de questions plus générales touchant à la production. Dans la partie B, qui n'est offerte que sur demande, on trouve des renseignements détaillés sur toutes les variables.

- **93-05 Résumé des observations formulées par les intervieweurs et les observateurs du bureau central -- test de janvier 1993**

Dahna Deslauriers, Ruth Dibbs,
Michael Egan, Alison Hale, Sylvie
Michaud

Ce document fait état des observations formulées par les intervieweurs et les observateurs du bureau central relativement à l'essai sur le terrain du volet «travail» de l'EDTR, qui a été effectué en janvier 1993. En raison du niveau de détail des observations, il est probable que ce document intéressera principalement les personnes qui connaissent très bien l'EDTR et qui se préoccupent de questions relatives à la collecte des données. Le document ne sera donc offert que sur demande.

- **93-06 Interviews préliminaires de l'EDTR -- janvier 1993 : Sommaire des comptes rendus des intervieweurs**

Dahna Deslauriers

Tout comme dans le document 93-05, on donne dans ici les commentaires et les réactions des intervieweurs en ce qui concerne les interviews préliminaires de l'EDTR de janvier 1993. Il s'agissait des premières données de l'EDTR recueillies auprès du premier panel de répondants. Ce document est distribué sur demande.

- **93-07 Aspects qualitatifs de la collecte du test 3A de l'EDTR**

Sylvie Michaud, Christel LePetit,
Mylène Lavigne

On présente dans ce document une évaluation sommaire de l'essai du volet «travail» de l'EDTR, réalisé en janvier 1993. On y trouve des renseignements sur les taux de réponse, la durée des interviews, les résultats de vérifications interactives et le rappel de données recueillies antérieurement. Ce document constitue en outre un prototype d'un rapport sur la qualité des données qui sera produit après chaque enquête.

- **93-08 Conception du questionnaire dans une société automatisée**

Ruth Dibbs, Alison Hale

Dans ce document, présenté à la conférence annuelle sur la recherche organisée par le U.S. Bureau of the Census (ARC 1993), on traite des changements dans le processus de conception de questionnaires qu'occasionne l'utilisation de la méthode de l'interview décentralisée assistée par ordinateur.

- **93-09 Évaluation du contenu de l'EDTR - Série de questions portant sur le niveau décisionnel : surveillance et gestion**

David Coish

- **93-10 Questions de l'EDTR sur les limitations d'activités Résultats de l'essai de janvier 1993**

Yves Saint-Pierre

De nature semblable, ces documents présentent des résultats concernant différents sujets sur lesquels ont porté des questions de l'essai sur le terrain de janvier 1993. Ces sujets sont les fonctions de surveillance et de gestion dans le premier cas, et l'incapacité, dans le second. Outre les résultats de l'essai à cet égard, on trouve dans ces documents une série de questions révisées et la raison d'être des nouvelles questions proposées.